Ecole primaire des Fleurs de JANNEYRIAS

ANNÉE SCOLAIRE 2022 - 2023

PROCÈS-VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE
Réunion du mardi 8 novembre 2022

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directrice de l'école, présidente de séance :		
GRECIET Sylvie	X	
Enseignants de l'école :		
BOUISSEREN Maryline	X	
CARLU Charlotte		X
CHAPPE Chrystèle		X
CHAUVET Pauline	X	
CHEVALIER Marlène	X	
GACHET Mélina	X	
GARNIER Marielle	X	
GRANDJEAN Romaric	X	
JACQUET Victoria	X	
KERGOSIEN Benoît	X	
MULLER Maryline	X	
PELOSSIER Maud	X	
Représentant du R.A.S.E.D.		X
Représentants des parents d'élèves :		
UCA Gazi	X	
BELAN HENRYON Marija		X
BONIN Cécile	X	
JUNG Julien	X	
DARODES Matthieu	X	
DAGONNEAU Anne-laure	X	
PIRES Elodie	X	
CAMBEFORT Thibault	X	
BONN Rémi		X
BERTHOLON Karine	X	
CORUJEIRA Andréa		X
Représentants de l'Education Nationale :		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : CAROFF Baptiste		X
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : DEVAUX Jean-Claude	X	
Représentants de la Mairie :		
Maire de la Commune : TURMAUD Jean-Louis	X	
Adjoint Municipal en charge des affaires scolaires : ALLIGIER Roger	X	
Première adjointe au Maire : ROUBA-LOPRETE Nathalie	X	
Voix consultatives (Responsable périscolaire)		
TRUFINET Karine		X

Ouverture de séance à 18h00.

1. Mise en place du conseil 2022 2023

- **Présentation des membres du conseil d'école 2022 2023**

L'école accueille 2 nouvelles enseignantes titulaires: Mme PELOSSIER Maud et Mme GACHET Mélina ainsi que Mme CARLU Charlotte et Mme CHEVALIER Marlène qui complètent les temps partiels. Mme JACQUET est cette année à temps plein sur l'école et enseigne sur 4 classes différentes. Le conseil d'école accueille également 9 nouveaux parents délégués qui viennent compléter la liste de 2 anciens parents élus.

- **Bilan des élections de parents délégués 2022 2023**

Le taux de participation est en hausse par rapport à l'an dernier (53% contre seulement 40% l'an dernier). Par contre, le nombre de votes nuls est en hausse (25 cette année contre 19 l'an dernier) et cela malgré un effort de communication (rappel des règles en gras sur le papier, étiquettes avec la mention signature au dos des enveloppes).

- **Rôle des parents délégués et communication**

Mme GRECIET distribue aux parents délégués le vade-mecum du délégué de parents (académie de Grenoble 2015).
Les parents disent que la communication par le biais de l'adresse mail unique fonctionne bien. Mme GRECIET rappelle que les parents peuvent se réunir à l'école si besoin. La possibilité d'avoir une boîte aux lettres a été proposée mais les parents n'en ressentent pas le besoin.

2. Bilan de la rentrée

- **Effectifs et répartitions**

		PS MS	PS GS A	PS GS B	CP CE1 A	CP CE1 B	CE1 CE2	CE2 CM1	CM1 CM2 A	CM1 CM2 B
PS	29	6	11	12						
MS	19	19								
GS	28		14	14						
CP	26				13	13				
CE1	25				9	10	6			
CE2	22						16	6		
CM1	31							17	7	7
CM2	29								16	13
	209	25	25	26	22	23	22	23	23	20
	209	76			133					

- **L'équipe pédagogique**

12 enseignants interviennent sur l'école ainsi que 3 AESH qui s'occupent des 4 enfants en situation de handicap dans l'école (PS, GS, CE1 et CM2). Tous les 4 peuvent bénéficier de toutes leurs heures d'aide humaine.
Chaque classe de maternelle bénéficie de l'aide d'une ATSEM de 8h15 à 10h45. La classe de PS MS collabore avec 2 ATSEMs à temps partiels. L'école accueillera dès la semaine prochaine une stagiaire dans les classes de maternelle et sur le temps périscolaire jusqu'au 13 janvier.

3. Bilan financier

- **Participation de la Mairie :**

Le budget de rentrée pour les élèves s'élève à 50 euros par enfant.
En plus de ce budget, la mairie a financé les achats de librairie (manuels, livres...) pour un montant de 2 028 euros, l'achat de 10 grandes chaises pour les élèves de cycle 3, l'achat d'un meuble avec évier pour l'algéco ainsi que l'achat d'une nouvelle imprimante couleur écotank d'un montant de 800 euros.

- **Coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire dispose d'un compte bancaire à la Banque Postale. Mme GRECIET et M.GRANDJEAN en sont les 2 gestionnaires. Seules 17 familles n'ont pas cotisé à la coopérative cette année. Le montant de la participation des familles de l'école s'élève à 1 200 euros.

Le bilan financier de l'an passé a été validé par l'OCCE. Le solde du compte à la rentrée était de 2 609,32 euros.
Frais depuis la rentrée :
- l'assurance scolaire : 519.35 euros
- la sortie du cycle 3 de l'an dernier : 490 euros
- l'inscription aux incorruptibles pour 2 classes : 446.35 euros
- abonnements Bayard presse + mallettes pédagogiques: 249 euros
- achat de jeux de cours pour les 3 cycles : 300 euros

4. Règlement intérieur

Une seule modification a été apportée au règlement :

« En cas d'absence de l'élève (prévue ou non), les parents doivent obligatoirement prévenir l'école le matin même, via l'application éducartable en justifiant l'absence. »
→ La mention « par téléphone » a été retirée car très peu utilisée et toutes les familles de l'école sont connectées à éducartable.
→ La gestion des billets de retour a été supprimée car trop compliquée à gérer et très peu respectée.
→ La mention « en justifiant » l'absence a donc été rajoutée au moment de prévenir l'école afin de garder une trace écrite du motif d'absence.

Le règlement a été voté à l'unanimité.

5. Bilan des évaluations nationales et dispositifs d'aide aux enfants en difficulté

- **Evaluations des élèves au premier trimestre**

Les CP et les CE1 ont passé les évaluations nationales et les enseignants des classes concernées ont rencontré chaque famille individuellement pour leur présenter les résultats de leur enfant. Aucune difficulté particulière n'apparaît en CP. En CE1, les résultats montrent un bon niveau général des élèves avec néanmoins quelques difficultés en mathématiques.

- **Dispositifs d'aide**

✓ Le conseil des maîtres s'est réuni avec le RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) pour travailler sur les besoins des élèves qui rencontrent des difficultés. Le RASED est au complet.
✓ Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) concernent une vingtaine de prises en charge effectives sur les 209 élèves de l'école.
✓ Un stage RAN (Remise à Niveau) a été proposé à une quinzaine d'élèves de cycle 2 et 3 au mois d'août. Un groupe de 6 élèves du CE2 au CM2 a été effectivement pris en charge sur 5 matinées.

6. Locaux

- **Avancée des travaux**

Le délai des travaux est pour l'instant respecté. La fin des travaux devrait donc bien avoir lieu fin avril 2023 comme prévu.

- **Salle de motricité**

Les travaux ayant commencé par la création des sanitaires dans le réfectoire avant l'agrandissement, la salle de motricité est donc utilisée pour servir de réfectoire aux classes de maternelle.
L'équipe enseignante relève que cela entraîne plusieurs inconvénients : les maternelles doivent se déplacer au gymnase pour la motricité et la bibliothèque d'école est difficile d'accès.
La Mairie a fait en sorte que du personnel communal puisse accompagner les classes de maternelle au gymnase pour aider à l'habillage et au déshabillage.

- **Température dans les classes.**

L'équipe enseignante relève qu'il fait trop chaud dans les classes. Des projets sont à l'étude pour tenter de faire baisser la température (stores sur les fenêtres des couloirs, végétalisation de la cour…). La Mairie indique que le thermostat sera réglé sur 19 degrés cet hiver.

7. Informatique

L'équipe enseignante est très satisfaite du nouveau prestataire pour la maintenance informatique.
Certaines batteries des ordinateurs portables ont été changées.
Un planning de renouvellement du parc informatique va être proposé par la mairie.
La mairie va contacter le prestataire afin que la fibre soit installée rapidement.

8. Sécurité

Le bilan de l'alerte incendie est meilleure cette année du fait de ne plus avoir à ouvrir le grand portail électrique. Toutes les classes ont évacué en 3 minutes. Le banc extérieur qui gênait le passage a été déplacé pour une meilleure circulation. Il reste à installer un panneau de rassemblement sur le parking.

Mme GRECIET a travaillé avec Mme DEJOYE, conseillère pédagogique sur la réécriture du PPMS qui devrait être finalisé d'ici la fin décembre. L'objectif étant de prévoir des exercices à partir de janvier avec des scénarios bien établis (évacuation et confinement). Il faudrait prévoir un système d'alerte. Mme GRECIET propose à la Mairie et aux parents délégués de se réunir pour évoquer ensemble le PPMS et l'optimiser un maximum.

9. Questions des parents délégués

1) **Echange et proposition concernant les activités pendant les récréations et le périscolaire**

Des jeux de cours ont déjà été achetés pour permettre aux enfants d'être mieux occupés pendant les temps de récréation.
Sur les temps périscolaires, les classes d'élémentaire disposent de jeux mais le conseil d'école demande à ce que des jeux soient utilisés également en maternelle. Les parents élus proposent, si besoin, une collecte de jeux pour aider à constituer un stock.

2) **Echange concernant la règle et les solutions pour récupérer les enfants dans des situations exceptionnelles et d'urgence**

Le règlement des services périscolaires autorisent les sorties à partir de 17h à partir du moment où un enfant est inscrit à la garderie. Les parents doivent désinscrire leurs enfants 48h ouvrés avant la date. Dans le cas où un parent aurait oublié de décocher son enfant, il doit impérativement faire un mail aux services périscolaires (pour avoir une trace écrite) afin d'autoriser quand même la sortie. Dans le cas d'une situation d'extrême urgence et donc de dernière minute, les parents doivent s'adresser directement en Mairie ou auprès du policier municipal.

Fin de la séance à 20h00

Pour l'école	Pour la Mairie	Pour les parents délégués
Noms et signatures :	Noms et signatures :	Noms et signatures :
Sylne GRECIET	Mr ALLIGIER Roger	M. LICA Gaël